



LES SERVICES DE PHILIPPE

1 BIS RUE DE LIMOURS

91470 LIMOURS

Tel :

Email : lesservicesdephilippe@gmail.com

SIRET: 52007396600019

Site Internet : <http://www.Les services de Philippe.com>

ATTESTATION FISCALE 2021

Mme Mr THOMAS THIBAUT

29 RUE DE CURE D'AIR

91400 ORSAY



Page : 1/1

Je soussigné(e) AUGER, Gérant de la SASU au Capital de 3000€, certifie que Mme Mr THOMAS THIBAUT a/ont bénéficié de prestations d'aide à domicile pour l'Année 2021.

Montant total des prestations acquittées pouvant ouvrir droit à déduction ou réduction d'impôts (1) en 2021 :

1061,20 Euros (mille soixante et un Euros et vingt Cents)

dont payé en CESU Préfinancés : 0.00 Euros

Récapitulatif des prestations effectuées (2)

PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE

	Quantité	Unité	Prix Unitaire TTC	Montant TTC
(R111112222) M. AUGER Philippe	0,25	Heure(s)	40,00 €	10,00 €
(R111112222) M. AUGER Philippe	2,00	Forfait		43,20 €
(R111112222) M. AUGER Philippe	11,10	Heure(s)	42,00 €	466,20 €
(R111112222) M. JOURDAIN Romain	4,30	Heure(s)	42,00 €	180,60 €
(R111112222) M. HEURTIER Romain	4,30	Heure(s)	42,00 €	180,60 €
(R111112222) M. MOREIRA Philippe	4,30	Heure(s)	42,00 €	180,60 €
Total : PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE				1 061,20 €

Les sommes que vous avez perçues pour financer l'aide à domicile sont à déduire de la valeur indiquée précédemment. Votre déclaration n'engage que votre responsabilité de contribuable.

AUGER

Gérant de la SASU au Capital de 3000€

Le 05/01/2022

1. La partie pré-financée par l'employeur du CESU est exonérée d'impôt. Seule la partie autofinancée par le bénéficiaire du CESU ouvre droit à la réduction d'impôt de l'article 199 sexdecies du code général des impôts (cf. article L129.15 du code du travail). La distinction des montants sera portée sur l'attestation émise par l'employeur à son salarié bénéficiaire en vue de la déclaration fiscale annuelle.

2. Le client doit conserver à fin de contrôle, les factures remises par le prestataire de services qui précisent les dates d'intervention et durées des interventions.